

Communiqué de presse
Lyon, le 25 novembre 2008

L'Université de Lyon élit son nouveau Président, Michel Lussault, et signe deux conventions de partenariat.

Michel Lussault succède à Lionel Collet

L'Université de Lyon avance dans la mise en place de sa gouvernance. Le premier Conseil d'Administration plénier du PRES s'est déroulé dans la matinée du mardi 25 novembre. Tous les collèges composant le conseil étaient rassemblés pour la première fois, avec des élus doctorants, enseignants-chercheurs des établissements membres ainsi que des représentants des autres personnels. Ils côtoient des chefs d'établissements, des universitaires français et étrangers, des représentants du monde économique, de la santé et des collectivités territoriales partenaires. Le conseil a élu, en son sein, un nouveau Président de l'Université de Lyon pour une durée de trois ans.

Le nouveau Président est M. Michel LUSSAULT, 48 ans, professeur des universités en géographie, président de l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) depuis mai 2005 et réélu à cette fonction en mai 2008. Il a présidé, entre 2003 et 2008, l'université François Rabelais de Tours, dont il reste président honoraire. Il est également vice-président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). Il a rejoint, à la rentrée 2008, l'ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon.

M. LUSSAULT prononcera un premier discours, dans lequel il présentera les grandes orientations de son projet pour l'Université de Lyon, lors de la cérémonie de Rentrée Solennelle qui accueillera, dans la soirée de ce mardi 25 novembre, personnels des établissements et personnalités locales.

Il succède à Lionel COLLET, en poste depuis un an.

Le Conseil d'Administration a également élu, sur proposition du Président LUSSAULT, un Vice-Président de l'Université de Lyon : il s'agit de M. Khaled BOUABDALLAH, Président de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Deux nouvelles conventions de partenariat

Dans le prolongement de cette première rencontre avec la presse, le nouveau Président, entouré des représentants des collectivités locales principaux partenaires de l'Université de Lyon (Région Rhône-Alpes Grand Lyon), signera deux conventions, symboles d'un partenariat prometteur avec deux grands représentants du monde économique.

- *Convention avec la Caisse des Dépôts* : il s'agit d'une convention de partenariat portant sur un cofinancement par la Caisse des Dépôts des études et de l'ingénierie liés au projet Lyon Cité Campus, ainsi que la mise à disposition d'un directeur de projet auprès de l'université. Cette Convention sera signée par M. Alain WEBER, directeur régional Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts.

- *Convention avec Orange* : il s'agit d'un accord-cadre de développement de services innovants à destination des étudiants et chercheurs et plus généralement d'aides que peut apporter l'entreprise à l'Université de Lyon (chaire, stages dans les labos, financements des thèses, etc). La Convention sera signée par M. Denis ROUSSILLAT, directeur régional Lyon de France Telecom.

Contact presse

Stéphanie Bonnamour

s.bonnamour@communiquiez.fr

Marie-Charlotte Chevalier

mc.chevalier@communiquiez.fr

Tél : 04 72 69 08 20